



**COMITE LIMOUSIN  
DE TAROT**

Réunion du Conseil d'Administration du 27 juin 2016

COMPTE RENDU

Début de la réunion à 18h

Excusé Hervé HUMEZ : raison professionnelle

Constitution du bureau et des différentes commissions :

Bureau :

Président :	Thierry LARROQUE
Vice Président :	Didier PRADEAU
Trésorier :	Alain MEYRAUD
Trésorier adjoint :	François LESTAGE
Secrétaire :	Bernadette MATHIEU
Secrétaire adjointe :	Sylvie MUSSARD

Membres :

Patrick ELOPHE  
Dominique LEFEVERE  
Hervé HUMEZ

C. C. R. :

Commission C. C. R. :

Dominique LEFEVERE  
Dominique LEFEVERE  
Patrick ELOPHE  
Thierry LARROQUE

Commission Discipline :

Président :	Patrick ELOPHE
Membres :	François LESTAGE Didier PRADEAU
Suppléants :	Alain MEYRAUD Bernadette MATHIEU Sylvie MUSSARD

Gestion du site internet :

Didier PRADEAU

Gestion des licences :

Bernadette MATHIEU

Communication :

CORREZE	Hervé HUMEZ
HAUTE VIENNE + CREUSE	Alain CHIQUET

Gestion des inscriptions :

Patrick ELOPHE

## ORDRE DU JOUR

Pour rappel, notre ligue 92, comité 67.

### **Prix des licences et cotisation club :**

1 <sup>ère</sup> série	40,00 €
2 <sup>ème</sup> série	30,00 €
3 <sup>ème</sup> série	25,00 €
4 <sup>ème</sup> série	15,00 €
Moins de 18 ans	Licence gratuite avec autorisation parentale
Cotisation club	68€

(Pour info prix d'achat des licences pour le Comité : 30 - 25 - 20 - 12)

Pour rappel, les manifestations des clubs affiliés sont assurées par l'assurance de la F.F.T. Pour avoir une attestation, lors d'une manifestation, il vous suffit d'appeler la F.F.T. qui vous communiquera le numéro de téléphone de la société d'assurance. Donc, un club affilié n'est pas obligé d'avoir sa propre assurance.

Reprise de l'activité au Club des Monédières, Président Yannick AMIARD.

Je réitère ma demande aux présidents de club, de trouver de nouveaux licenciés. A chaque concours, possibilité d'augmenter de 2,00 € l'inscription des non licenciés afin de les inciter à prendre une licence (15€).

Coupe du Limousin : la formule **duplicate l'après midi à 13h30** + libre le soir à 21H est actée. A l'issue des 5 concours en donne libre, le premier sera qualifié pour le championnat de France, addition faite sur les 4 meilleurs scores. Il faut avoir participé à au moins 4 donne libre pour être classé.

**ATTENTION** : l'horaire de 13h30 pour la clôture des inscriptions est à respecter.

Inscription aux championnats auprès de Patrick ELOPHE :

- Délai : minimum 7 jours avant le championnat
- Tarif : 12,00 €. **Pour tout retard**, supplément de 13,00 € (formule appliquée).
- **Le président du club centralise les inscriptions ; il expédie les bordereaux d'inscription par mail ou par courrier + coup de téléphone de confirmation des envois à Patrick ; règlement à faire en suivant.**

Horaires des Championnats après sondage :

- sénior : matin + après midi ; rendez-vous à **9 h 45** ; début à **10 h 00**
- Autres championnats : inchangé (après midi + soir) voir calendrier

Trophées : suite aux dépenses engendrées par l'augmentation des défraiements, et étant dans l'année de renouvellement, une recherche de nouveau produit est relancée. Mais, le sujet du poste trophées, plus de 800€ par saison est évoqué. Une majorité des membres est pour ce souvenir.

Défraiement des joueurs qualifiés pour les championnats de France 2016/2017 :  
un forfait de 25€ en individuel ou de 20€ en équipe, sera donné à chaque joueur qualifié. Montant auquel s'ajoutera, suivant le nombre de participations aux coupes du Limousin et selon le lieu du championnat, la somme découlant du calcul suivant :

- 350 km : 12€ par joueur en individuel et 6€ par joueur d'une équipe
- + 350 km : 14€ par joueur en individuel et 8€ par joueur d'une équipe.

Ce sujet a été débattu, avec divers arguments. Mais devant le manque d'engouement que les licenciés ont montré quant aux participations à la coupe du Limousin, il était plus que raisonnable de baisser le forfait. Un équilibre financier est recherché dans son maintien.

Prix des Pcn payés lors des tournois :

- Concours club 0,30
- Festival 0,40 et 0,50 indice 1,5
- Autre : 0,60 (coupes diverses).

Caisse de péréquation :

- Barème : 30% de part fixe, 70% à la participation des joueurs.

La révision de cette méthode a été débattue. Une augmentation du pourcentage quant à la participation des joueurs aux championnats pour un club, a été votée.

Arbitrage :

- Formation d'arbitre : merci de contacter Thierry LARROQUE pour fixer une date ;
- Désignation des affectations des arbitres par championnat en septembre ; l'arbitre affecté ne devra pas jouer de façon à être plus disponible.
- Reconduction du système "1 arbitre et 1 stagiaire" lors des championnats", dans la mesure du possible ;
- Barème des défraiements :
  - \* 80€/journée pour l'arbitre, 40€ pour le stagiaire,
  - \* 10€ par série de jeux préparées pour les duplicatas
  - \* 0,25 du km.

Errata :

Lors de la rédaction du compte rendu de l'Assemblée Générale, une erreur de transcription de chiffre a été relevée dans les résultats des élections :

Sont élus Alain MEYRAUD, 159 voix, Patrick ELOPHE 154 voix et Hervé HUMEZ 95 voix.

Les deux autres candidats : Yannick AMIARD 37 voix et Elisio GOMEZ 29 voix.

Fin de la réunion 21H30.

\*\*\*\*\*